

BOURSE ALICE-GIRARD
Doctorat
Montant de la bourse : 10 000 \$

Grâce au généreux don d'Alice Girard, doyenne fondatrice de la Faculté des sciences infirmières, une **bourse d'excellence de 10 000 \$** sera attribuée à **une étudiante ou un étudiant inscrit au doctorat** manifestant des aptitudes exceptionnelles pour la recherche et contribuant de ce fait à l'avancement et au rayonnement de la faculté.

Critères d'admissibilité :

Être inscrit à au programme de doctorat de la Faculté des sciences infirmières de l'UdeM

Critères d'évaluation

Excellence du dossier académique

- Moyenne cumulative
- Bourses et distinctions
- Communications et publications
- Expérience en recherche

Qualité du projet

- Clarté des objectifs
- Pertinence du cadre théorique et de la méthodologie
- Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances

Le dossier de candidature doit inclure

- Relevés de notes du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat (non officiel accepté)
- Curriculum vitae complet faisant notamment état de l'expérience clinique et de recherche, des bourses d'études et des publications
- Description du projet de recherche (problématique, but, cadre de référence, méthodologie, retombées attendues) d'un maximum de 500 mots.
- Lettre de recommandation de la personne dirigeant votre thèse (maximum 500 mots)

Acheminement de la demande

Seuls les dossiers complets sont étudiés. Envoyez les pièces exigées en UN SEUL document PDF à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

La lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse doit être envoyée séparément à la [même adresse électronique](#).

Date limite

27 février 2023 à midi